

ETSI MULTA & LE RETOUR D'ETSI MULTA



<https://www.thesevacantistdelusion.com/etsi-multa-kill-shot-to-sedes>
<https://www.thesevacantistdelusion.com/etsi-multa-revisited>

Par John Pontrello

*Comme un bon politicien, avant le concile, Pio Nono [Pie IX] vérifia la position de chaque archevêque et évêque. Il recourut à la pression, la flatterie et la tromperie pour atteindre son objectif. Lorsque l'archevêque de Bologne se plaignit de ce que la tradition de l'église en Europe s'opposait à l'infaillibilité, Pie rugit: "**Je suis la tradition!**" et réaffecta immédiatement l'archevêque à un monastère. Ne voulant passer le restant de ses jours en moine faisant la vaisselle, l'archevêque céda rapidement.*

Je parcourais il y a peu des sujets d'intérêt, lorsque je tombai sur une citation produite par un catholique traditionnel défendant les catholiques de Reconnaître & Résister (R & R), vraisemblablement contre leurs rivaux acerbes parmi les sectes sédévacantistes. La citation est issue d'une encyclique papale du pape Pie IX en 1873 - *Etsi Multa* et elle s'adressait aux *vieux catholiques* schismatiques. Les vieux catholiques sont une secte ayant quitté le Saint-Siège après le premier concile du Vatican en 1870. Plus précisément, ils accusaient le concile d'hérésie pour avoir déclaré le dogme de l'infaillibilité papale. En conséquence, l'Église romaine condamna et excommunia les vieux catholiques.

Isolée, la citation semblait problématique pour la thèse sédévacantiste et cela suscita mon intérêt. Je lus alors l'encyclique pour moi-même et trouvai qu'elle corrobore sans équivoque les prémisses de mon livre de 2015, *The Sedevacantist Delusion*. Pour ceux qui n'ont pas lu mon livre, ma position est que les sédévacantistes sont à la fois des schismatiques et des hérétiques. Ce sont des hérétiques dans leur rejet de l'indéfectibilité de l'Église catholique. Ils sont schismatiques dans leur rupture avec le Saint-Siège. En outre, de nombreux sédévacantistes ont volé des consécrations épiscopales et ont érigé des chapelles et des congrégations en opposition au Saint-Siège. L'Église appelle leurs évêques et leurs prêtres des voleurs et des larrons pour avoir contourné la papauté afin de faire ces choses. Bien sûr, les sédés ont beaucoup écrit pour défendre leurs positions et actions mais, comme nous allons le voir, le

pape Pie IX a donné le coup de grâce au sédévacantisme plus de 100 ans avant l'apparition de la secte avec Etsi Multa.

Bien que les sédévacantistes soient une secte jamais vue dans l'histoire de l'Église catholique, accuser le siège romain d'hérésie n'est pas une nouveauté. Voyons comment l'Église a traité ce problème dans un passé récent. Voici les sélections pertinentes de la condamnation des vieux catholiques par Etsi Multa.

Hérésies supplémentaires

« Et en effet ce que machinent et se proposent ces misérables enfants de perdition paraît manifestement, soit par leurs autres écrits, soit surtout par la lettre impie et pleine d'impudence récemment publiée par celui qu'ils se sont dernièrement constitué pour pseudo-évêque. Car tout en reniant et en renversant la véritable autorité de juridiction dans la personne du Pontife romain, et des évêques successeurs de saint Pierre et des Apôtres, et en la transférant au peuple, ou pour user de leur langage, à la communauté, **ils rejettent avec opiniâtreté et attaquent le magistère infallible et du Pontife romain et de toute l'Eglise enseignante, et, donnant un démenti au Saint-Esprit dont le Christ avait promis à l'Eglise l'assistance éternelle, par une audace incroyable, ils soutiennent que le Pontife romain, aussi bien que tous les évêques ensemble, les prêtres associés à eux dans l'unité de foi et de communion, sont tombés dans l'hérésie en acquiesçant aux définitions du concile œcuménique du Vatican et en les professant. C'est pourquoi ils nient aussi l'indéfectibilité de l'Eglise, disant avec blasphème qu'elle a péri dans l'univers entier, et que par conséquent son Chef visible et les évêques ont fait défection. De là ils infèrent pour eux la nécessité de restaurer un épiscopat légitime en la personne de leur pseudo-évêque qui entrant, non par la porte, mais par un autre endroit, comme un voleur et un larron, a attiré sur sa tête la sentence du Christ qui le condamne.** »

« Cependant ces infortunés, qui sapent les bases de la religion catholique, abrogent toutes ses notes et propriétés, inventent des erreurs si horribles et si nombreuses ou plutôt qui les ont empruntées à l'arsenal des anciens hérétiques, pour les réunir ensemble et les publier, **ne rougissent pas de se dire catholiques et même vieux catholiques, alors que par leur doctrine, leur nouveauté et leur petit nombre ils renoncent à cette note d'antiquité et de catholicité plus qu'à tout autre.** Bien plus justement contre ces hommes qu'autrefois saint Augustin contre les Donatistes se dresse l'Eglise répandue dans toutes les nations que le Christ, Fils du Dieu vivant, a construite sur la pierre, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront pas et avec laquelle il a dit que Lui-même, à qui a été conférée toute puissance au ciel et sur la terre, ne cesserait d'être tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. »

« "L'Eglise crie vers son éternel époux : D'où vient que je ne sais quels hommes s'écartant de moi, murmurent contre moi ? D'où vient que des gens perdus affirment que j'ai péri ? Faites-moi connaître la brièveté de mes jours. Combien de temps serai-je dans ce siècle ? Faites-le moi connaître à cause de ceux qui disent : Elle fut, et déjà elle n'est plus ; à cause de ceux qui disent : Les écritures sont accomplies, toutes les nations ont cru, mais l'Eglise a apostasié et a péri chez tous les peuples. Et, a-t-il répondu : Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. Emue par ces cris et vos fausses opinions, elle demande à Dieu de lui faire connaître la brièveté de ses jours et elle trouve que le Seigneur lui a dit : Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. Vous dites alors : **c'est de nous qu'il a parlé, c'est nous qui sommes et qui serons jusqu'à la consommation des siècles.** Qu'on interroge le Christ lui-même : 'Cet évangile, dit-Il, sera prêché dans l'univers entier en témoignage à toutes les nations, et alors viendra la fin.' **Donc jusqu'à la fin du siècle l'Église vivra chez tous les**

peuples. Périissent les hérétiques, qu'ils cessent d'être ce qu'ils sont et qu'ils deviennent ce qu'ils ne sont pas !" (August. in Psal. 101 enarrat. 2. num. 8. 9). »

La condamnation féroce des vieux catholiques par Pie IX pour avoir affirmé hardiment que le pontife romain et tous les évêques, les prêtres et le peuple unis avec lui dans l'unité de la foi et de la communion, sont tombés dans l'hérésie lorsqu'ils approuvèrent un concile œcuménique de l'Église, s'applique sans nul doute aux sédévacantistes d'aujourd'hui pour leur schisme d'avec Vatican II. De plus, **Pie IX confirme précisément ce que j'écris depuis des années : qu'en agissant ainsi « ils (les vieux catholiques) nient aussi l'indéfectibilité de l'Eglise ».** Et il en est de même pour les sédévacantistes.

J'ai averti les inclinés vers le piège sédévacantiste que le degré de correctitude de leur position importait peu ; ils partagent le même sort que les vieux catholiques et beaucoup d'autres avant eux. Désormais, on se souviendra toujours des sédévacantistes comme d'une secte schismatique en rupture avec le Saint-Siège romain.

Les sélections suivantes d'Etsi Multa sont également pertinentes pour les sédévacantistes, car ce sont essentiellement des vieux catholiques d'aujourd'hui reconditionnés sous un nouveau nom. Il suffit d'insérer le nom d'un évêque sédé favori à la place de l'évêque catholique Joseph Hubert Reinken.

Pseudo-Évêque

«Mais ces hommes s'avancent avec plus d'audace encore dans la voie de l'iniquité et de la perdition, comme il a coutume d'arriver par un juste jugement de Dieu aux sectes hérétiques, ont voulu se créer à eux -mêmes une hiérarchie, comme nous l'avons indiqué, et se sont choisis et constitués pour pseudo-évêque un apostat notoire de la foi catholique, Joseph-Hubert Reinkens , et pour comble d'impudence ont eu recours pour sa consécration à ces jansénistes d'Utrecht qu'eux -mêmes, avant d'être devenus des transfuges de l'Eglise, considéraient, d'accord avec le reste des catholiques, comme hérétiques et schismatiques. Toutefois ce Joseph Hubert n'en ose pas moins se dire évêque et, ce qui dépasse toute croyance, un décret public le reconnaît et le donne comme évêque pour les catholiques, et le sérénissime empereur d'Allemagne le propose pour être considéré et révérendé comme évêque par tous ses sujets. Or, la doctrine catholique la plus élémentaire nous apprend que personne ne peut passer pour évêque légitime s'il n'est pas rattaché par la communion de foi et de charité à la pierre sur laquelle a été bâtie l'Eglise du Christ, s'il n'adhère pas au pasteur suprême auquel ont été confiées, pour les conduire au pâturage, toutes les brebis du Christ, s'il n'est pas lié à celui qui confirme ses frères qui sont en ce monde ; et sans contredit "c'est à Pierre que le Seigneur a parlé, à un seul afin de fonder sur un seul l'unité "(1) . A Pierre sa divine bonté a daigné conférer la grande et merveilleuse participation de sa puissance et, s'il a voulu en communiquer quelque chose aux autres princes de l'Église, ce qu'il n'a pas refusé aux autres, il ne le leur a jamais donné que par lui » (Leo M. serm. 3 in sua assumpt. Optat, lib. 2 n. 2). De là vient que de ce siège apostolique où Pierre « vit, préside et fait part de la vérité de la foi à ceux qui la cherchent (Petr. Chrys. Ep. ad Eutich.), s'écoulent en tous les droits de la vénérable communion » (Conc. Aquil. inter. epp. Ambros. ep. II. num. 4. Hieron. 14 et 16 ad Damas) et que ce même siège « est assurément pour toutes les églises répandues dans tout l'univers comme la tête à l'égard de ses membres ; quiconque s'en sépare est déchu de la religion chrétienne, ayant cessé de faire partie du même corps" » (Bo- nif. I. ep. 14. ad Episcopos Thessal.).

Voilà pourquoi le saint martyr Cyprien, écrivant sur le schisme, refusait au pseudo-évêque Novatien jusqu'au titre de chrétien, attendu qu'il était séparé et retranché de l'Église du Christ. **« Nul, dit-il, quels que soient son nom et sa qualité, n'est chrétien, dès lors qu'il n'est pas dans l'Église de Jésus-Christ.** Qu'il se vante, qu'il célèbre en termes pompeux, autant qu'il lui plaira, sa philosophie et son éloquence ; quiconque **n'a pas conservé** la charité fraternelle et **l'unité ecclésiastique, a perdu même ce qu'il était auparavant.** Tandis que l'Église divisée dans l'univers en un grand nombre de membres est une par le Christ, tandis

qu'il n'y a qu'un épiscopat répandu par la multiplicité de nombreux évêques unis dans la concorde, cet homme, malgré la tradition divine, malgré la connexion et l'étroite unité de l'Église catholique, s'efforce de faire une Église humaine. **Celui donc qui ne respecte ni l'unité de l'esprit, ni l'union de la paix et se sépare à la fois du lien de l'Église et du collège sacerdotal, celui-là ne peut posséder ni le pouvoir ni la dignité d'évêque, puisqu'il n'a voulu conserver ni l'unité ni la paix de l'épiscopat** » (Cyprian. contra Novatian . ep. 52. ad Antonian).»

Excommunication

«Nous donc qui, dans cette chaire suprême de Pierre, avons été, quoique indigne, préposé à la garde de la foi catholique, à la conservation et à la défense de l'unité de l'Église universelle, suivant la coutume et l'exemple de Nos prédécesseurs et des saintes lois, en vertu du pouvoir qui Nous a été transmis par le ciel, non seulement Nous déclarons que l'élection dudit Joseph-Hubert Reinkens est faite au mépris des règles des saints canons, illicite, vaine, radicalement nulle et que sa consécration sacrilège, non seulement Nous la rejetons et la détestons, mais encore par l'autorité du Dieu tout-puissant, Nous excommunions et anathématisons Joseph-Hubert lui-même, ceux qui ont eu la criminelle hardiesse de l'élire, ceux qui ont prêté leur concours à sa sacrilège consécration et tous ceux qui y ont adhéré et qui, ayant suivi son parti, lui ont donné leur appui, leur faveur, leur aide ou leur consentement, et Nous déclarons, décrétons et ordonnons qu'ils soient séparés de la communion de l'Église et mis au nombre de ceux dont l'Apôtre a interdit de telle sorte à tous les fidèles le commerce et la société qu'il défend expressément même de leur adresser une salutation (II Joan v. 10).»

Etsi Multa peut être lu dans son intégralité ici:

http://laportelatine.org/bibliotheque/encycliques/PieIX/etsi_multa_luctuosa.php

LE RETOUR D'ETSI MULTA

Il ne fait aucun doute que de nombreux sédévacantistes ne sont pas d'accord avec moi pour dire que l'encyclique *Etsi Multa* de Pie IX, qui condamnait les vieux catholiques, condamnait également les sédévacantistes catholiques restants. Le contre-argument des sédévacantistes impliquera une distinction mineure qui peut être mieux illustrée par les faits suivants:

1. Les vieux catholiques accusaient le pontife romain et tous les évêques, prêtres et personnes qui l'accompagnaient dans l'unité de la foi et de la communion de tomber dans l'hérésie lors du premier concile du Vatican.
2. Les catholiques traditionnels accusaient le pontife romain d'être un antipape avant le Concile Vatican II, et tous les évêques, prêtres et gens joints à lui dans l'unité de la foi et de la communion, de tomber dans l'hérésie lors du Concile Vatican II.

Parce que Pie IX a condamné le n° 1 et que de nombreux sédévacantistes occupent la position n° 2, les sédévacantistes ont tendance à croire qu'ils ne sont pas affectés par *Etsi Multa*. La distinction insignifiante qui est faite ici est une question de timing. Ceux qui occupent le poste n° 2 pensent qu'il est important de savoir *quand* la hiérarchie romaine devient un groupe d'hérétiques. J'ai de mauvaises nouvelles pour eux: ce n'est pas le cas. Si un catholique estime qu'il ne peut plus rester en communion avec le Saint-Siège, il existe deux possibilités: 1. Cet individu catholique est dans l'erreur ou 2. Une défection est survenue. Si c'était une défection, peu importe quand et comment cela s'est passé.

Voyons maintenant quelques distinctions supplémentaires qui importent. Premièrement, les sédévacantistes affirment que le parti accusé du n°1 était la hiérarchie légitime, mais que le parti accusé du n°2 était une hiérarchie illégitime. Pourquoi? Parce qu'ils acceptent le concile Vatican I et rejettent le concile Vatican II. Mais les catholiques sont-ils libres de passer au crible et de juger les enseignements émanant du Saint-Siège ? Très certainement pas. N'est-ce pas la même chose que les

sédévacantistes reprochent de faire aux traditionalistes de Reconnaître et Résister (R&R) ? Bien sûr que ça l'est. Les gens de R & R passent au crible les enseignements sur les magistères vivants légitimes et les sédévacantistes passent au crible le personnel des hiérarchies romaines. Une demi-douzaine dans l'un, six dans l'autre.

Mais n'est-il pas vrai que les sédévacantistes peuvent déblatter de manière convaincante une foule de raisons pour lesquelles Vatican II est hérétique ? Peu importe. Les raisons pour lesquelles ils acceptent 1 et rejettent 2 ne sont pas pertinentes pour la discussion. Pourquoi? Parce que Pie IX, dans Etsi, Multa a rappelé à l'Église les critères corrects pour une certitude de foi dans «le Pontife romain, aussi bien que tous les évêques ensemble, les prêtres associés à eux dans l'unité de foi et de communion». Si les sédévacantistes utilisaient ces critères pour accepter le n° 1, bien fait pour eux, ils ont eu raison. Mais ce qui est certain, c'est qu'ils ne respectent pas ces mêmes critères pour le n° 2. Nous le savons parce que les sédévacantistes ne sont pas en communion avec le Saint-Siège, ce qu'ils doivent être s'ils sont catholiques.

Pour approfondir, il suffit de considérer que les vieux-catholiques ont eu tort d'appeler la hiérarchie romaine des hérétiques, car le pontife romain et tous les évêques, les prêtres et gens qui l'accompagnaient dans l'unité de la foi et de la communion l'ont dit ainsi. Inversement, les papes Vatican II doivent être considérés comme des hérétiques car certains catholiques traditionnels l'ont dit ainsi. Quelle est la différence significative entre le schisme vieux-catholique et le schisme sédévacantiste? Il n'y en a pas. Mais il y a des similitudes importantes. Dans les deux schismes, des individus ont émis un jugement contre le magistère vivant. Encore une fois, les raisons qu'ils choisissent d'accepter un concile et / ou un magistère vivant et non un autre ne sont pas pertinentes, car dans l'Église catholique, le magistère vivant est l'enseignant des fidèles, et non des groupes d'individus, qu'ils soient appelés vieux-catholiques ou catholiques traditionnels. N'oubliez pas que les vieux-catholiques n'étaient pas en reste en matière de théologie. Certains des hommes les plus instruits de l'Église s'opposaient à l'infaillibilité papale et à Pie IX, mais en vain.* Disons-le encore, peu importe que la hiérarchie romaine soit accusée de "tomber dans l'hérésie" ou de "ne pas être la hiérarchie romaine" ; soit l'un soit l'autre, on en revient toujours à la défection. Est-ce que quelqu'un pense vraiment que Pie IX n'aurait pas condamné les vieux catholiques dans un langage presque identique si au lieu d'être accusés de "tomber dans l'hérésie", ils étaient accusés de "ne pas être la vraie hiérarchie romaine"? Allons.

** Ce n'est pas une attaque contre les vieux-catholiques. Je crois que les vieux-catholiques avaient raison de rejeter l'infaillibilité papale. Mon argument est seulement de dire que «le fait d'avoir raison» contre le Saint-Siège n'est pas la façon dont fonctionne le catholicisme romain. C'est une leçon importante que les sédévacantistes n'ont pas encore apprise.*

Pas une affaire de pape

Les sédévacantistes aiment jouer à un jeu de direction erronée. Ils enterrent intentionnellement la défection du Saint-Siège et déploient le sujet du «PAPE / INTERREGNUM / SEDE VACANTE» avec des néons géants et le mettent en évidence. Et avec le pape François Bergoglio sur le devant de la scène, la stratégie est plus efficace que jamais. C'est en fait un jeu rusé, car certains théologiens enseignent qu'un pape peut devenir un hérétique et perdre sa fonction. Le sédés peut soutenir cela dans une certaine mesure. Ce qu'ils ne peuvent pas soutenir, c'est la défection du Saint-Siège. Lorsqu'ils essaient de le faire, il faut faire de fausses affirmations suggérant que l'Église est défectueuse pendant les interrègnes papaux.

La théorie sédévacantiste repose sur l'argument selon lequel l'Église catholique romaine subit un interrègne papal extrêmement long. Ils présenteront cela comme s'il s'agissait de la situation de fait de l'Église et engageront de longs débats sur la durée pendant laquelle l'Église peut exister sans pape, en citant souvent des théologiens. Tout ceci est une distraction de la vraie question, qui est de savoir «combien de temps l'Église peut-elle exister après avoir failli ?». Malheureusement, un bon nombre de sédévacantistes catholiques restants ratera probablement l'absurdité de la question et essaiera d'y répondre. En tout cas, les sédévacantistes peuvent tromper beaucoup de gens avec l'interrègne imaginaire, mais pas moi. En fin de compte, le schisme sédévacantiste n'est pas une affaire de pape, mais une défection de la question du Saint-Siège. Il en va de même pour Etsi Multa.

J'ai constamment soutenu que le schisme sédévacantiste n'est essentiellement pas différent du schisme vieux-catholique. Mais je ne suis pas le seul à faire cette comparaison. Apprenons-le d'une personne qualifiée pour parler de ce sujet. Dans son article «Pouvez-vous être à la fois catholique et sédévacantiste?», L'avocate canonique Cathy Caridi assimile également le schisme sédévacantiste au schisme vieux-catholique:

«Que dit le droit canonique à ce sujet (sédévacantisme)? Vous ne trouverez nulle part le mot 'sédévacantiste' dans le code de droit canonique. Néanmoins, il est assez facile d'appliquer le droit existant à ce phénomène, car le droit canonique a une désignation pour les catholiques qui refusent d'accepter l'autorité du pape, ou des évêques que lui ou ses prédécesseurs ont nommés cardinaux. Le canon 751 nous dit que le schisme est le retrait de la soumission au souverain pontife ou de la communion avec les membres de l'Église qui lui sont soumis. Et c'est là que le sédévacantisme s'intègre dans l'équation.

Comme nous l'avons vu dans "Qu'est-ce que l'Église Vieille catholique?", le canon 205 nous dit qu'un catholique baptisé est en pleine communion avec l'Église catholique s'il accepte la foi catholique, les sacrements catholiques et la gouvernance catholique - et c'est le fait de rejeter la gouvernance de l'église qui constitue le principal problème du sédévacantisme. Si vous ne croyez pas que tel ou tel document papal ait été publié par un homme qui est/était vraiment pape, vous n'avez naturellement pas l'intention de respecter ce qu'il énonce. Un catholique qui pense que tous les papes ont été élus de manière non valide depuis saint Jean XXIII n'obéira évidemment pas à ce qu'ont dit ces papes. En d'autres termes, en refusant d'obéir à l'autorité du pape actuel ou de ses prédécesseurs, un catholique qui est sédévacantiste se met délibérément dans un état de schisme.» (<http://canonlawmadeeasy.com/2017/04/20/can-you-be-both-a-catholic-and-a-sedevacantist/>)

Rappelez-vous que la gouvernance de l'Église est essentiellement comprise dans le Saint-Siège. Rappelez-vous également que le Saint-Siège est indéfectible. C'est parce que le Saint-Siège est indéfectible que les catholiques doivent toujours garder l'unité avec lui comme critère pour être catholique romain. L'Église n'ajoute jamais de langage tel que «seulement quand elle enseigne correctement» ou «sauf pendant les interrègnes papaux».

Caridi continue :

«... Le schisme ne fait pas rire. En droit canonique, il est considéré comme un crime contre la religion et l'unité de l'Église. Un schismatique s'expose donc à une excommunication latae sententiae (c.1364.1). Le concept des peines latae sententiae est largement incompris, car il n'a pas de parallèle dans le droit pénal des pays modernes; mais en résumé, celui qui encourt une peine latae sententiae l'encourt ipso facto, sans qu'aucun juge ni aucune autre autorité ecclésiastique ne l'impose formellement. (Voir "Les politiciens favorables à l'avortement se sont-ils excommuniés?" pour une discussion plus détaillée sur le fonctionnement des peines latae sententiae.)

Certes, pour qu'un catholique puisse encourir une peine latae sententiae, toutes les conditions énumérées dans le canon 1323 doivent d'abord être remplies. Comme cela a déjà été dit à maintes reprises dans cet espace, un catholique ne peut être excommunié accidentellement ou inconsciemment. Cela ne peut se produire que s'il commet un crime excommunicable en toute connaissance de cause et en toute liberté. Mais comme les sédévacantistes ont tendance à invoquer (à tort) beaucoup de droits canoniques pour appuyer leurs positions, il semble raisonnable de supposer qu'ils soient conscients à la fois de la position de l'Église sur le crime de schisme et des peines qui peuvent l'accompagner.»

Mais le schisme n'est pas le seul problème des sédévacantistes. Souvenez-vous de ce qu'a dit Pie IX ? «Par une audace incroyable, ils soutiennent que le Pontife romain, aussi bien que tous les évêques ensemble, les prêtres associés à eux dans l'unité de foi et de communion, sont tombés dans l'hérésie en acquiesçant aux définitions du concile œcuménique du Vatican et en les professant. C'est pourquoi ils nient aussi l'indéfectibilité de l'Église, disant avec blasphème qu'elle a péri dans l'univers entier, et que par conséquent son Chef visible et les évêques ont fait défection. »

L'indéfectibilité de l'Église est *de fide* et la nier est hérésie. Les sédévacantistes catholiques restants sont frappés par un double coup dur. Qu'est-ce que tout cela signifie? Cela signifie que les sédévacantistes sont des schismatiques et des hérétiques. Ce sont des schismatiques dans leur rupture de communion avec le Saint-Siège et des hérétiques dans leur négation de son indéfectibilité. C'est exactement ce que Pie IX a écrit dans *Etsi Multa*. Ce ne sont pas des attaques personnelles contre le caractère des nombreuses bonnes personnes tenant la position sédévacantiste. C'est juste la réalité de la situation lorsque de prétendus catholiques s'opposent au Saint-Siège. À une époque, j'étais aussi sédévacantiste. Ensuite, je suis devenu honnête avec moi-même et avec le sédévacantisme et ai accepté le fait que pour être sédévacantiste, il faut être hérétique et schismatique. C'est un jeu truqué, la maison gagne toujours. Dans le catholicisme romain, Rome est la maison.